

Licence Droit/ Droit des Pays du Common Law - Nancy

Par **312521**, le **14/05/2011** à **16:17**

Bonjour,

L'année prochaine, je rejoindrai les rangs de la fac de droit de Nancy, avec pour objectif d'être sélectionné pour le magistère en 3ème année en vue d'obtenir le M2 Juriste d'affaire européen.

Dès lors, je me demandais s'il était plus judicieux pour ce projet de suivre la Licence Droit "classique" au parcours purement juridique, ou la Licence Droit/ Droit des Pays du Common Law.

Si la deuxième solution me semble judicieuse pour renforcer mon anglais et ma connaissance du droit étranger, j'ai peur qu'elle ne soit pas prise au sérieux par les recruteurs du magistère, et, si je n'étais pas pris, qu'elle me ferme finalement des portes...

Qu'en pensez vous?

Edit: je joins à ce message le lien vers le pdf résumant les contenus des différentes licences:
[url:2axo6r60]http://fac-droit.univ-nancy2.fr/digitalAssets/116500_Licence_Droit_2010-2011_pour_site.pdf[/url:2axo6r60]

Par **alex83**, le **14/05/2011** à **17:00**

Bonjour,

Pourquoi elle ne serait pas prise au sérieux ? Je ne connaissais pas ce cursus, ça a l'air assez intéressant et plutôt en phase avec le magistère visé. Pour autant, le cursus "normal" n'aura pas, je pense, plus ou moins de valeur.

Après, ça dépendra de vos résultats, et de vos activités extra scolaires et de votre dossier en général.

Il y a de quoi hésiter, mais le cursus avec anglais+étude de la common law est intéressant.

PS : pour ma part je suis en L2 et je postule pour le magistère, j'enverrai d'ailleurs mon dossier la semaine prochaine...

Par **312521**, le **14/05/2011** à **17:33**

J'ai juste peur que la spécialisation en langue ne soit trop précoce, et qu'arrivé aux portes du magistère, on juge que je n'ai pas assez de "matière" juridique.

Même chose si je n'étais pas pris ou si je changeais d'avis en cours de cursus: comment rebondir sur certaines filières quand on a pas suivi les options purement juridiques indispensables?

Voilà l'objet de mes inquiétudes vis à vis de ce parcours de licence.

Par **alex83**, le **14/05/2011** à **18:13**

La première remarque me semble infondée : je ne pense pas que les recruteurs au sein du magistère refusent des élèves issus d'un tel cursus -qui est dans la continuité logique d'un tel DEUG- puisque précisément, le but du magistère est d'avoir une idée des autres systèmes en Europe pour mieux comprendre le droit communautaire et son application dans la branche du droit des affaires. Or en Europe on retrouve que deux systèmes a priori (et peut-être encore celui des pays du nord qui mélangent ces deux) : common-law et romano-germanique.

Pour la deuxième remarque, là, il y a de quoi se poser la question. Il est vrai qu'à votre niveau d'étude, il est peut-être encore un peu tôt pour effectuer un choix décisif. Et il est vrai par ailleurs, et a fortiori, que certaines matières seront moins vues en détail dans un cursus comme celui que vous présentez que dans un cursus plus prosaïque. Toutefois, il suffit d'observer le monde dans lequel on évolue pour se convaincre que maîtriser des langues est devenue quelques choses de nécessaire, naturel, et cela, dans tous les domaines du droit. Que ce soit dans les affaires ou ailleurs, il est important de maîtriser une autre langue, voire 2 ou 3 et plus désormais. Donc, je ne suis pas sûr qu'un tel choix soit complètement singulier au point de vous fermer les portes de Master plus tard. Si vous poursuivez dans le domaine des affaires, pas de souci. Si vous poursuivez dans un autre domaine, vous forgerez vos compétences et vos connaissances en M1 et M2.

Et de toute manière, n'y a-t-il pas possibilité, par exemple, après une L2 dans ce cursus de rejoindre le cursus normal ?

Après, le choix vous appartient. Et si vous n'êtes pas sûr de vous, peut-être serait-il plus rassurant, et simple finalement, de privilégier le cursus plus conventionnel dit "juridique pur".

Par **Greenfinch**, le **10/03/2013** à **03:18**

Bonjour!

Pour ma part j'hésite entre une double licence en droit et économie et la licence droit/ droit des pays du Common Law.

Quelqu'un connaît-il les avantages et les inconvénients de chacune de ces deux voies?

Par **bulle**, le **10/03/2013** à **10:14**

Bonjour,

L'avantage de la licence droit/pays de common law est que vous avez pas mal de cours d'anglais, cela vous permet donc de garder un certain niveau car dans le cursus normal les cours d'anglais sont une vaste blague. En plus, vous suivez toujours les matières fondamentales de droit et vous pourrez d'une année à l'autre choisir de ne suivre plus que le cursus droit si vous le souhaitez.

En droit éco, vous faites autant de droit que d'économie. Cela vous permet d'un semestre ou d'une année à l'autre de:

- soit continuer le cursus droit/éco jusqu'à la L3
- soit choisir le cursus droit ou le cursus économie.

Cependant, il faut bien faire attention car c'est beaucoup de travail et vous aurez des matières très variés

Par **Yn**, le **11/03/2013** à **10:56**

Greenfinch, un petit tour sur ce topic qui traite des doubles cursus :

<http://www.juristudiant.com/forum/cursus-droit-des-affaires-t19055.html>

Par **Katione**, le **07/01/2015** à **22:00**

Bonjour, je suis en 1ere ES au lycée Jeanne d'arc à nancy. Je suis un cursus de section internationale de langue anglaise dans le but de décrocher mon bac avec mention oib (option internationale du bac). Ce cursus est composé de 11h de cours par semaine en anglais (5h en histoire ; 6h en littérature anglaise) ce qui se rapproche d'un A-level au Royaume-uni... J'aimerais donc savoir si cela serait judicieux de faire du droit common law...? Merci d'avance.

Par **Allie**, le **11/12/2015** à **10:34**

Bonjour Katione, je sais, la réponse est un peu tardive, mais, d'après mes calculs, tu es toujours au lycée...

Je viens du Lycée Jeanne d'Arc, j'ai fait partie de la 2e génération de la section internationale, et je suis actuellement en L2 Common Law à Nancy :)

Si tu veux faire droit mais continuer à faire anglais, lance-toi ;)

Par **maïax**, le **11/06/2024** à **21:46**

Idem, j'hésite entre droit éco et droit parcours anglais common law, je ne sais pas laquelle serait la plus reconnue ? auriez vous des indications dans laquelle serait la plus recherchée pour des master et/ou métiers plus tard ?

Merci !

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/06/2024** à **07:20**

Bonjour

[quote]

auriez vous des indications dans laquelle serait la plus recherchée pour des master et/ou métiers plus tard ?

[/quote]

J'ai une petite question : pourquoi aller fait ce genre de formation alors qu'il semblerait que vous n'avez pas encore de projet professionnel.

Généralement lorsqu'on choisit une double licence ou une licence avec un parcours particulier, c'est qu'on a un projet spécifique.

Autrement dit, qu'est-ce qui vous motive a aller vers ses formations ?